



Création de mon entreprise

Par **simon armatol**, le **09/01/2017** à **14:10**

Bonjour,

Je souhaite développer une activité sur internet, celle-ci devrait me rapporter environ une centaine d'euros par mois.

Je suis actuellement étudiant boursier et je souhaiterais savoir quel est le meilleur statut pour ma future entreprise ?

Je reçois l'argent par le site Paypal, vais-je devoir créer un compte en banque ou un compte Paypal sera suffisant ?

Je suis toujours rattaché au foyer fiscal de mes parents, je devrais donc déclarer ces revenus sur leur fiche d'impôt ?

Je n'aurais jamais un revenu fixe par mois, donc comment faire pour me verser de l'argent ? J'aurais aussi des hébergements web à payer chaque mois avec l'argent de l'entreprise.

Merci pour votre lecture

Bien à vous.

Par **P.M.**, le **09/01/2017** à **14:44**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...

Il faudra bien qu'à un moment donné vous récupériez votre argent sur un compte bancaire et le gérer pour payer l'hébergeur et vous-même...

Un statut d'auto-entrepreneur devrait être possible...

Par **simon armatol**, le **09/01/2017** à **15:41**

D'accord, il concerne quel droit ?

D'accord mais il me manque encore beaucoup d'éléments sur tous ce dont j'ai demandé.

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **09/01/2017** à **16:03**

Le droit des entreprises serait plus concerné...